

LE JOURNAL DE SAINTE-MARIE DE RÉ

MEILLEURS VŒUX

EDITO

Chères maritaises, Chers maritais,

2022 déterminera notre avenir collectif, les débats présidentiels occupant déjà l'essentiel de l'agenda médiatique. J'espère qu'ils seront à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

L'année passée nous a encore rappelé l'urgence d'agir contre le dérèglement climatique.

Sainte-Marie de Ré apporte déjà sa pierre à l'édifice : « zéro phyto » dans toute la commune**, plantation, mais aussi protection des arbres, des clos et des jardins au titre du Site Patrimonial Remarquable ; gestion différenciée des espaces enherbés, aux abords des routes de liaison entre les bourgs, le long de la route départementale, dans le parc de Montamer - refuge LPO ; nous captant les eaux pluviales en remplacement des réseaux enfouis à chaque fois que cela est possible ; poursuite du remplacement de l'éclairage public au profit de matériel plus économe en énergie ; navette électrique pour tous, toute l'année et bien sûr depuis 2013 pour les enfants rejoignant notre groupe scolaire ; vitesse limitée à 30km/heure depuis 10 ans maintenant dans notre village. Cette année, renforcement des parcs à vélos sur les places de marché, la mobilité douce est à favoriser. Tout cela pour « décarboner » notre village.

Alors si ce début d'année est traditionnellement le moment des bonnes résolutions, adoptons en deux : votons les 10 et 24 avril et agissons collectivement pour qu'il fasse de plus en plus bon vivre à Sainte-Marie de Ré ■

Bien à vous,

Gisèle Vergnon,
Maire de Sainte Marie de Ré

** A ce sujet, soyons indulgents si des plantes disgracieuses viennent à pousser, c'est un travail important pour les agents des services techniques, mais nous pourrions chacun participer à l'entretien... devant nos maisons.

► Suivez-nous sur saintemariedere.fr
et sur les réseaux sociaux
Facebook et Instagram  
et en vous inscrivant sur Panneau
Pocket 

FOCUS

LES TROPHÉES 2021, REMIS À ... Monsieur Gendre



C'est un homme discret, investi depuis toujours dans le bénévolat, Parrainage 17 et CCAS, entre autres.

Passionné dès qu'il s'agit d'évoquer l'histoire de notre village, il est intarissable et captivant ; il sait ponctuer son discours d'anecdotes et d'humour.

C'était une évidence de lui décerner ce trophée pour sa bienveillance et sa précieuse mémoire ; Anne Pawlac en charge du patrimoine et Noëlle Rayneau en charge de l'événementiel font souvent appel à lui. Les moulins seront bientôt le sujet qu'ils aborderont ensemble ■

Anne Pawlac, déléguée patrimoine bâti

Elliot Ponce-Baranski, jeune windsurfeur champion du monde junior 2021



Après ses titres de champion du monde et d'Europe 2021 en catégorie U17 en IQ foil, Elliot passe en U19. Un nouveau challenge qui s'offre à lui entre IQ foil (matériel imposé pour les jeux Olympiques) et windfoil (matériel libre).

S'il vise de nouveaux podiums cette année, il a aussi l'espoir de progresser avec le rêve de participer aux jeux olympiques de 2028 à Atlanta.

Il intègre l'équipe « Severne », lui offrant l'expérience d'un nouvel entraîneur, tout en continuant bien sûr avec ses entraîneurs de La Rochelle.

Elliot est toujours en recherche de sponsors pour financer sa saison. Apportons lui le soutien de tous ! ■ [Facebook #elliott.ponce.baranski](https://www.facebook.com/elliott.ponce.baranski)



Cédric Valadon, délégué sport

Monsieur Pouvesle, référent ONF pour l'Ile de Ré



Depuis 2001, Philippe Pouvesle a un rôle essentiel dans la protection des 350 hectares de forêts domaniales et des 10 kilomètres de cordon dunaire, gestion confiée par l'État à l'ONF.

Chaque année, les élus de la commission environnement lui donnent rendez-vous, ce fut le cas le 31 janvier dernier. Au programme : moyens à mettre en œuvre pour protéger la zone dunaire depuis le pas de l'Épi Saint Sauveur jusqu'au pas de la Salée, pose de ganivelles et limitation des accès s'imposent. Puis direction pas de l'anse à jumeaux, la dune est très fragilisée, les nombreux cheminements piétons en sont l'une des causes. Il est acté qu'avant l'été, un seul accès au littoral serait aménagé, orienté côté Est de la dune et contenu par la pose de ganivelles, seul moyen permettant au sable de se fixer et à la flore dunaire de reprendre ses droits. Depuis de nombreuses années, Monsieur Pouvesle a largement participé à la remise en état du sentier littoral, à la réhabilitation du cordon dunaire de Port Notre Dame, des accès aux plages et à la création des nouveaux panneaux informatifs qui seront installés aux entrées des plages les plus fréquentées...

C'est à l'occasion de cette journée que le trophée communal lui a été offert, en remerciement pour ses actions de protection, son savoir-faire et ses animations de sensibilisation qu'il mène avec notre école en organisant, encore cette année, la pose de sapins en pied de dunes.

Philippe Pouvesle prendra sa retraite à l'automne prochain, il restera sans aucun doute un homme vigilant dans la préservation des espaces naturels ■



Un nouveau logo pour notre commune

La commune de Sainte-Marie-de-Ré a décidé de relooker son logo. Nous avons choisi 2 couleurs : bleu et vert, en accord avec l'engagement écologique de notre commune. Les éléments qui font l'identité de la commune sont présents, et reliés par une ligne de vie continue : l'église Notre-Dame, le pin, la feuille de vigne, un poisson et l'océan.

Notre logo avant la transformation :



L'arbre, un élément de notre patrimoine



Au-delà du patrimoine bâti de Sainte-Marie de Ré, cher à nos cœurs, reconnu et protégé comme participant d'une identité locale, il est un patrimoine naturel trop souvent insoupçonné ou ignoré qui mérite toute notre attention : l'arbre.

Il se trouve dans nos rues, sur nos places, mais également au plus près de nous, dans nos jardins.

Ce patrimoine naturel, âgé parfois de plusieurs centaines d'années, est un marqueur fort de notre paysage collectif dont il affirme les perspectives.

Les plans et règlements d'urbanisme ont longtemps protégé le patrimoine bâti, c'est une bonne chose bien sûr, mais la prise en compte de la valeur patrimoniale du paysage a été plus « mesurée », voire inexistante.

Depuis quelques années, notre commune a pris conscience que la préservation des arbres était un atout pour notre territoire. Et pour cause, la végétation en centre bourg a toute son utilité : protéger la biodiversité, permettre l'assainissement naturel des sols en cas de fortes précipitations par infiltration et pompage naturel, préserver une certaine humidité de l'air en cas de sécheresse (régulation thermique), créer des masques solaires en cas de canicule, lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur par les masses construites (bâti, terrasses maçonnées, routes, graviers...).

Fragilisé par le réchauffement climatique, l'arbre est devenu l'un des emblèmes des enjeux climatiques et la question de sa préservation se pose de façon accrue. Aucune élaboration de projet qu'elle soit publique ou privée ne peut être aujourd'hui complètement détachée de l'environnement dans lequel elle se situe. Au-delà des arbres repérés à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la végétation présente et future doit être considérée à sa juste valeur dans le cadre de nos réflexions que ce soit à l'échelle communale ou parcellaire ■

Tuto : Apprendre à faire des boules de graisses



Au printemps, les oiseaux non migrateurs sont insectivores puis deviennent majoritairement granivores à partir de l'automne. Pendant les périodes de froid prolongé, les graines sont parfois moins accessibles dans la nature. C'est pourquoi vous pouvez les aider en installant, dans votre jardin ou sur votre balcon, entre novembre et mars des boules de graisse.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a mis en ligne un tuto-vidéo pour apprendre à réaliser une boule de graisse pour nourrir les oiseaux. <https://www.sikana.tv/fr/diy/family-diy-biodiversity/make-grease-balls-for-birds>.

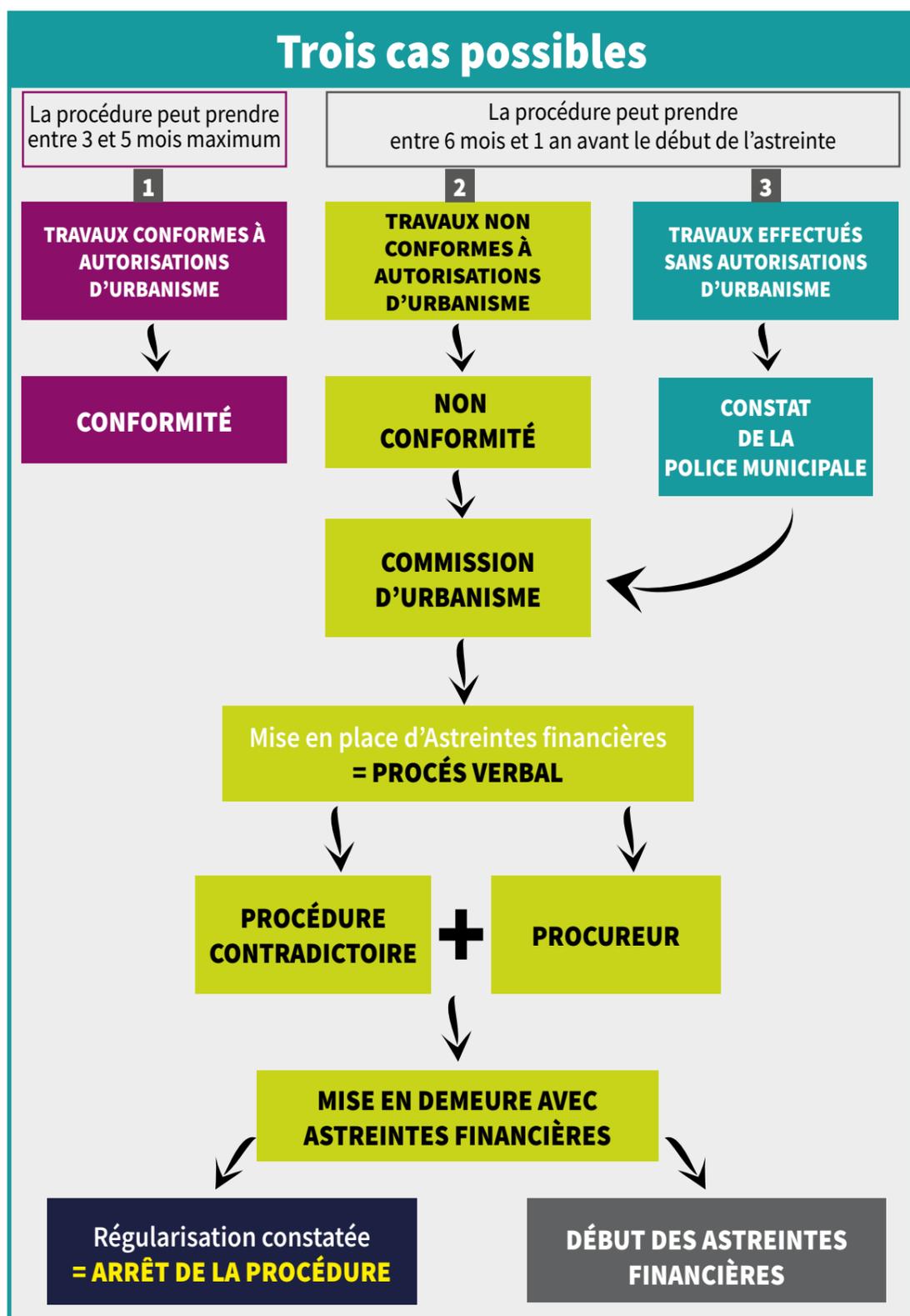
Une fois solidifiée, placez-la dans une mangeoire ou suspendez-la sur une branche d'arbre. Ne placez jamais la boule de graisse dans un filet à agrumes. Les oiseaux pourraient s'y blesser ou rester coincés.

Votre boule de graisse terminée, il ne vous reste plus qu'à observer les oiseaux se régaler de ce festin ■

Procédure des astreintes financières

La commune de Sainte-Marie a à cœur de préserver la qualité de vie dans notre village et chaque Maritais s'y emploie en respectant les règles d'urbanisme qui sont en vigueur sur le territoire. Malgré tout, nous constatons des infractions qui sont importantes (par exemple une démolition de maison, abattage d'arbre, construction de piscine ... sans autorisations).

La loi « Engagement et proximité » du 27 septembre 2019 (article 48) permet aux communes de mettre en place des astreintes financières aux pétitionnaires ne respectant pas les règles d'urbanisme. Les infractions seront assujetties à astreintes financières dans les cas exceptionnels, pouvant aller suivant la gravité de l'infraction jusqu'à 500€/jours ■



Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Faites votre demande en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire en ligne. Pour cela, les 10 villages et la Communauté de communes de l'île de Ré mettent en place une plateforme numérique, le « Guichet numérique des autorisations d'urbanisme » accessible depuis les sites Internet de la commune et de la Cdc. Il permet aux professionnels et aux particuliers de déposer et suivre en temps réel l'évolution de leur dossier.

Sont concernés tous types de démarches : les demandes de certificat d'urbanisme (CUa et CUb), de permis de construire (PC), d'aménager (PA) et de démolir (PD). Mais également les déclarations d'intention d'aliéner (DIA), les déclarations de cession d'un fonds de commerce, d'un fonds artisanal ou d'un bail commerce soumis au droit de préemption, et les déclarations préalables (DP).

Il reste toutefois possible de continuer à faire sa demande au format papier ■

Plus d'infos : saintemariedere.fr ou <https://cdc-iledere.urbanisme17.fr/gnaucdciledere/#/>

VOIRIE, RÉSEAUX ET ENTRETIEN

Les travaux réalisés en 2021



Les aménagements du stationnement et du parvis de la mairie, les espaces végétalisés ont succédé aux travaux sur les réseaux enfouis eaux usées et eau potable.

Place d'Antioche, après le chantier des Halles, des nouveaux sanitaires publics et la création du bistrot, les réseaux eaux usées et eau potable ont été créés, et la première phase du parvis en pavé calcaire ainsi que l'aménagement paysager réalisés.

À proximité de la place des Tilleuls, réhabilitation totale de la rue du Carré et des réseaux avec la réfection de chaussée en matériaux qualitatifs.

Avec la participation d'Eau 17, les réseaux eaux usées et eau potable ont été créés rue des Senses jusqu'à la rue des Villages, ainsi que la route des Chaignes et des Grenettes à la Noue.

Enfin, comme chaque année, le remplacement de l'éclairage public s'est poursuivi suivant le plan pluriannuel d'amélioration programmé. Sont également concernés par ce programme tous les chantiers de voirie, ponctuels et moins visibles, tout comme les travaux d'entretien et d'embellissement des rues ■

Les travaux programmés en 2022

Poursuite du pavage le long des Halles, réfection de la rue Adolphe Faquet, création d'une nouvelle entrée au stationnement des Paradis, aménagement des pistes cyclables, accessibilité de l'Ancre Maritaise, création du réseau pluvial rue des Senses et rue du Fougerou (depuis le carrefour des senses au carrefour de la rue côte sauvage), réfection du parking de Montamer après les travaux de la digue, reprise des chemins blancs qualifiés de voies partagées entre engins agricoles et vélos.

À ce jour, Eau 17 vient de nous signaler une panne sur une vanne motorisée puis une anomalie importante sur une canalisation arrivant au poste de relevage de Montamer. Cette canalisation regroupe à la fois les eaux usées traitées de la station d'épuration (maître d'ouvrage EAU 17) et les eaux pluviales (maître d'ouvrage la commune), issues de la rue de Montamer et des rues adjacentes, avant rejet en mer. Un rendez-vous est prévu début mars avec Eau 17 et la SAUR, car les moyens à mettre en œuvre pour une solution pérenne vont être conséquents et prioritaires sur la réfection des autres rues prévues cette année ■

Devenez Référent de votre quartier !

Conformément à ses engagements, la municipalité souhaite nommer des référents de quartier pour mieux identifier les difficultés du quotidien : dégradations et incivilités, dépôts sauvages, personnes isolées et/ou en difficulté, dysfonctionnement de l'éclairage public, alertes risques submersion... Devenir référent de quartier c'est améliorer la qualité des services et du cadre de vie !

Neuf quartiers ont été définis : 1. Les Grenettes – Peu Pinson ; 2. La Noue Centre et les Clémorinants ; 3. Montamer – Ensemberts ; 4. La Ferlandière ; 5. Les Tamaris – les Senses ; 6. Paradis centre Bourg ; 7. Les Faugerou - Eglise ; 8. Sainte-Marie Est ; 9. Port Notre-Dame.

Principales qualités du référent de quartier : Être à l'écoute de chacun ; Faire preuve d'impartialité et de discrétion ; Savoir relayer l'information.

En aucun cas les référents de quartier ne peuvent : Se substituer aux décisions des élus ; Régler des conflits de voisinage ou familiaux ; Transiger aux règles de confidentialité, donner des informations nominatives et personnelles, sauf en cas de mise en danger.

Une charte d'engagement, pour une durée de deux ans renouvelables, précisera les objectifs de cette mission volontaire et bénévole dans l'intérêt général de la commune, du quartier et de ses habitants.

Si vous êtes intéressé, résident permanent et inscrit sur les listes électorales de Sainte Marie de Ré, vous pouvez contacter la mairie au 05 46 30 21 24 ou par mail (info@saintemariedere.fr) pour connaître les modalités.

Point déploiement fibre optique



À l'initiative de la Présidente du Département, une réunion a eu lieu le 8 février dernier, permettant de faire un point étape. **A ce jour, le déploiement de la fibre optique couvre 91% du village.** Une dernière difficulté qui sera surmontée : le raccordement à la fibre des 5 maisons rue du Moulin des Senses. L'objectif annoncé d'un déploiement total sur la commune fin 2022 sera tenu, si rien ne vient perturber les travaux dans les mois à venir.

Rappel : pour suivre le déploiement de la fibre, allez sur le site www.charentemaritimetreshautdebit.fr, que ce soit pour votre domicile ou votre entreprise. Une fois votre quartier, votre rue raccordée, vous pouvez prendre contact avec l'opérateur de votre choix. Un technicien installe alors la prise fibre optique et la box internet ■

SPORT

En route pour les Jeux Olympiques 2024 !



Label Génération 2024

Le Groupe scolaire Louis Gaucher est la seule école élémentaire de l'île de Ré labellisé Génération 2024, label délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et Sports.

En vue des jeux olympiques 2024, avoir ce label c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

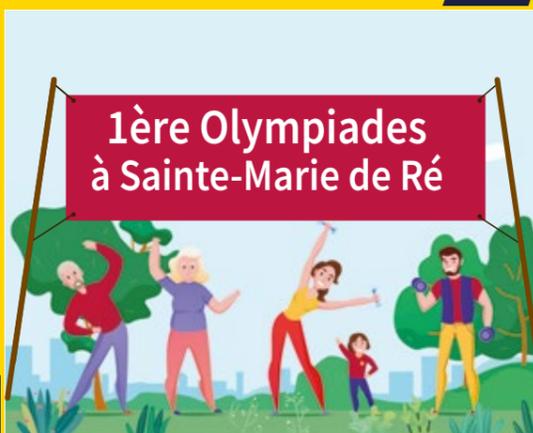
Pour débuter toute une série d'événements, la flamme olympique (fabriquée par un artiste de Charente Maritime) est partie de Sainte-Marie de Ré le lundi 17 janvier 2022.

Toutes les classes se sont retrouvées sur le stade de la commune pour parcourir quelques tours de terrain en portant la flamme. Celle-ci rejoindra ensuite les écoles du département qui participent au projet. (la Rochelle, Fouras, Rochefort, Ile d'Oléron). Elle arrivera à St Pierre d'Oléron le 29 janvier 2022.

Durant cette semaine du 24 au 28 janvier, plusieurs animations sont proposées aux élèves de Ste-Marie de Ré : Rencontres avec de nombreux sportifs; débats sur les valeurs de l'olympisme et du paralympisme; travail sur certaines thématiques liées au sport pour l'environnement et le climat; et bien sûr de nombreuses activités sportives.

Merci à Mme Florentin et à toute l'équipe pédagogique du groupe scolaire élémentaire Louis Gaucher pour la réalisation de ce projet ■

Catherine Sarrion, adjointe à la culture.



1ère Olympiades à Sainte-Marie de Ré

A vos marques, prêt, délirez

Le dimanche 15 mai 2022, se dérouleront les premières olympiades au complexe sportif de Sainte-Marie de Ré.

La commune a orchestré avec la complicité de 10 associations des défis d'adresses et/ou sportifs !

Des équipes de 4 personnes, de tous âges, s'affronteront dans différentes épreuves de 10h à 16h30 pour le meilleur et pour le rire.

La remise des prix ainsi que la récompense pour l'équipe la mieux déguisée aura lieu à 17h.

Toute la journée, vous pourrez profiter d'une structure gonflable, des jeux en bois,... Vous pourrez également trouver sur le stade de quoi vous restaurer avec le club de foot et vous désaltérer avec l'association des parents d'élèves.

Venez nombreux encourager les participants et passer un moment agréable tout au long de la journée ■

Cédric Valadon, délégué sport

ANIMATIONS

Marché aux fleurs & aux plantes

L'hiver n'est pas fini... Pensons au printemps !



Rendez-vous incontournable, le marché aux fleurs et plantes revient sur le Parc de Montamer le samedi 21 mai 2022. Vous pourrez faire vos achats pour égayer votre jardin et vos maisons mais aussi choisir tous dérivés des fleurs et plantes grâce aux nombreux professionnels présents.

De nombreux ateliers vous seront proposés par les Loisirs Créatifs, les Eco-gardes, la médiathèque, le p'tit Clos, la LPO, Ré Nature environnement...

Un concours d'épouvantails et de vélos fleuris viendra agrémente cette journée ■

Noëlle Rayneau, adjointe à l'événementiel.

DÉCEMBRE À FÉVRIER EN IMAGES



1



2



3



4



5



6

1 Un sapin pour la dune - 2^{ème} édition

Enfouissement des sapins à la dune de l'épi Saint Sauveur par les classes primaires le vendredi 11 février et les associations le dimanche 13 février, avec M. Pouvesle, les éco-gardes et les agents des services techniques.

2 Mardi Cinéma

Depuis plusieurs années, une séance cinéma a lieu le 2^{ème} mardi de chaque mois d'octobre à mars.

3 Sondages archéologiques place Eudes d'Aquitaine du 31 janvier au 11 février 2022.

Le service d'archéologie départementale est intervenu sur le pourtour de l'église Notre Dame de l'Assomption de Sainte-Marie de Ré du lundi 31 janvier au mardi 11 février 2022. Neuf tranchées de diagnostic ont permis d'éclaircir une partie de l'histoire de la commune. En effet, au sud et à l'ouest de l'église, a été mis au jour un large fossé la ceinturant entre le X^{ve} et le XVII^e s. Les sondages ont ensuite été l'occasion de découvrir un caniveau maçonné probablement lié au drainage de la place. Les archéologues ont également réalisé une étude approfondie des maçonneries de l'église et du clocher afin de mieux comprendre l'évolution de l'édifice. Les études historiques et archéologiques se poursuivront désormais en laboratoire, le mobilier découvert sera étudié et confronté aux résultats archéologiques obtenus sur le terrain.

4 Mme Rousselle, 101 ans

5 1^{ère} Résidence de création à La Petite Ecole : Charlilou

La municipalité ayant à cœur d'encourager et de soutenir la création artistique et culturelle, a mis en place depuis la saison 2020 une résidence d'artistes à la Petite École. Les compagnies retenues peuvent profiter de ce bel espace de travail pendant trois semaines réparties sur la saison/l'année. À la sortie de résidence, les artistes présentent à un public restreint l'avancée de leur travail, et à l'issue des trois semaines, leurs spectacles.

6 Le Club Viet Vo Dao de l'île de Ré fêtait le Têt et ses 25 ans le samedi 5 février

Jean-François Douay, son président, les professeurs et les enfants ont offert un magnifique spectacle d'art martial : combats, danse de la licorne (dragon), tambours, gongs... Tout y était pour transformer la salle des Paradis en véritable pagode. www.vietvodaodere.com

ENFANCE & JEUNESSE : NOTRE SOUTIEN EST TOTAL

BAFA, PERMIS DE CONDUIRE, ORIENTATION

La commune de Sainte-Marie de Ré soutient les jeunes maritais à entrer dans la vie active en finançant le BAF (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le permis de conduire. Mais aussi, en leur permettant de réaliser un bilan d'orientation professionnel pour trois jeunes en classe de 4^{ème} ou 3^{ème}. Vous ne savez pas vers quelle voie vous orienter ou vous hésitez à vous engager dans votre choix d'étude ?! Ce bilan est fait pour vous !

Pour candidater, déposez à la mairie ou par mail à info@saintemariedere.fr une lettre de motivation avec vos coordonnées ■

Cédric Valadon, délégué sport

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Chers parents, vous résidez à Sainte-Marie de Ré... Votre enfant est né en 2019 et sera en âge de rentrer à l'école maternelle en septembre prochain. L'équipe éducative vous accueillera avec plaisir au sein du groupe scolaire Louis Gaucher. Il en est de même pour les enfants en classe élémentaire.

Idéalement situé, à proximité immédiate du centre de loisirs, des équipements sportifs, des aires de jeux et de la crèche, notre groupe scolaire peut s'enorgueillir d'une cuisine bio à 90%, confectionnée sur place avec des produits frais.

Le maintien de nos écoles c'est la vitalité du village, nous sommes à votre disposition en mairie pour vos inscriptions ■

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Sainte Marie de Ré Autrement

Le groupe Sainte Marie de Ré Autrement vous adresse ses meilleures pensées pour l'année qui vient de débuter avec, nous l'espérons, un rapide retour à la vraie vie, exempte de contraintes médicales et civiques excessives.

Pour notre groupe, 2021 aura été une année riche de propositions, de débats contradictoires et d'oppositions, avec la volonté constante d'établir une sereine confrontation d'idées entre élus, dans le but de réhabiliter le débat politique auprès des citoyens.

En 2021, nous avons agi dans de nombreux domaines et nous avons :

- posé un amendement pour la création d'une zone bleue de stationnement,
- demandé l'ouverture dominicale des Halles lors du conseil municipal de Novembre,
- demandé des précisions sur l'utilisation des locaux municipaux de la rue de la République,
- réagi à la fermeture du cours de tennis en libre accès qui ne nous a pas paru fondée.

Nous avons particulièrement insisté pour la défense de l'économie locale et la mise en valeur des espaces publics avec :

- L'expression d'une réserve majeure sur la pertinence de construire un nouveau village artisanal,
- La demande de création d'un budget participatif-citoyen,
- Une critique de l'abandon de la préemption d'un terrain constructible à seulement 155€ le m²,

- La demande de féminisation des noms de lieux publics (nom de rues et de bâtiments),
- La proposition de l'émission de bons d'achat municipaux pour soutenir le commerce de proximité.

En 2022, nous nous engagerons dans trois axes majeurs :

- La démocratie villageoise : mettre en place des comités de quartier ayant la possibilité de se réunir et de choisir eux-mêmes leurs représentants ; Élargir leur champ de compétence afin de permettre l'émergence de propositions citoyennes en matière d'aménagement urbain,
- L'accompagnement de la réforme de la collecte des déchets dans une optique durable,
- L'économie locale et la zone artisanale.

Nous proposerons la création d'un boulodrome couvert intergénérationnel, une réflexion sur la sécurité routière et la réfection de la voirie, la mise en service d'une cantine intergénérationnelle, la création de composteurs collectifs en lien avec la CDC, la concrétisation rapide des comités consultatifs votés par le conseil municipal en mai 2020, la recherche de solutions pour favoriser l'extension du maraîchage bio. Nous serons particulièrement attentifs sur la mise en place du nouveau protocole des astreintes financières.

Toujours disponibles pour le débat et les échanges, vous pouvez nous écrire à l'adresse collectifmaritais2020@gmail.com

Le groupe AUTREMENT

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Clairement engagés pour Sainte Marie de Ré

« Recherche logement à l'année... »

Le nombre de retraités devient plus important que le nombre d'actifs, le nombre de résidences secondaires devient plus important que le nombre de résidences principales.

La conséquence est immédiate : moins de jeunes salariés, moins de famille actives, moins d'enfants... fermeture de classe programmée.

Il est temps de réfléchir sérieusement au devenir de notre île. Tout le monde doit se sentir concerné, les collectivités et les propriétaires.

La crise sanitaire et économique a également accentué les inégalités d'accès au logement, notamment pour nos concitoyens aux revenus les plus modestes.

De nombreux couples, femmes seules avec enfants travaillant sur l'île, à Sainte-Marie de Ré, en sont réduits à devoir accepter des logements uniquement pour la période automne-hiver, avec des loyers malgré tout conséquents et partir aux beaux jours pour laisser place au locatif saisonnier.

La demande de logement à loyer modéré n'a jamais été aussi forte, mais aussi une demande grandissante de logement tout court, au prix du marché pour des jeunes couples de classe moyenne avec enfant.

Leur seule solution face à l'absence d'offre locative : Partir, travailler et élever leurs enfants hors de l'île...

Pourtant, des solutions existent :

- Au niveau des collectivités, construire dès que c'est possible des logements communaux ou des logements en partenariat avec un bailleur social. C'est ce que nous faisons à Sainte-Marie de Ré avec Habitat 17. C'est aussi permettre à des jeunes de s'implanter durablement en accédant à la propriété sociale. C'est ce que nous faisons avec la Cie du Logement en créant 48 maisons dans le quartier des Fougeroux.

- Au niveau des propriétaires, des aides de l'état existent avec l'Agence Nationale de l'Habitat, qui participent au financement de vos travaux, pour un bien loué à l'année.

Le dispositif Loc'Avantages vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts importante calculée en fonction du montant du loyer. Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est forte.

Vous pouvez également profiter de l'aide MaPrimeRénov' pour financer les travaux de rénovation énergétique. Les bénéficiaires ? Valoriser votre patrimoine locatif en réduisant sa consommation énergétique.

L'accès au logement est une responsabilité qui nous engage tous.

Pour la liste Clairement Engagés pour Sainte Marie de Ré,
ISABELLE RONTE,
1^{ère} adjointe au Maire en charge des finances, du social et du logement



Événements communaux Février > juin 2022

FÉVRIER

Mercredi 23 février

HISTOIRES DE > 10h30

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Judi 24 février

BRICOL'EN FAMILLE / TOURNOI DE JEUX VIDÉO > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

“JE DEMANDE LA ROUTE” > 20h30

Roukiata Ouedraogo

•Ré La Maline // Salle des Paradis

Vendredi 25 février

SOIRÉE LUDOPARTY > 18h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 26 février

CAFÉ PAPOTE > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

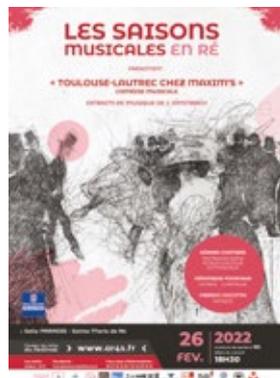
TOULOUSE-LAUTREC CHEZ MAXIM'S > 18h30

Les saisons musicales en Ré // Salle des Paradis

Lundi 28 février

PROJECTION DOCUMENTAIRE > 15h

Club des jeunes aînés // Salle des Paradis



Samedi 19 mars

COMMÉMORATION GUERRE D'ALGÉRIE > 11h15

La commune // Monument aux morts

CLUB GEEK (MANGAS ET JEUX VIDÉO) > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Dimanche 20 mars

CARNAVAL, SUIVI D'UN BAL > 13h30

Les Parents d'élèves // Salle des Paradis

Mercredi 23 mars

RENCONTRE AVEC L'AUTRICE SUD-CORÉENNE SEH LYNN, “LES DEUX CORÉENNES” > 19h

Médiathèque la Pléiade

Vendredi 25 mars

SOIRÉE LUDOPARTY > 18h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 26 mars

CAFÉ PAPOTE > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Lundi 28 mars

PROJECTION DOCUMENTAIRE > 15h

Club des jeunes aînés // Salle des Paradis

Mercredi 30 mars

CLUB JEUNES > 10h30

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

MARS

Mercredi 2 mars

CLUB JEUNES > 10h30

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 5 mars

“LE COUP D'BLUES DE L'HIVER” > ?h

Association Ré Jouir // Salle des Paradis

Mardi 8 mars

MARDI CINÉMA > 15h

La commune // Salle des Cérémonies

SPECTACLE LES PETITS SE RÉVEILLEN “PETIT ARBRE” > JOURNÉE

Duo Frangelik

•Ré La Maline & Médiathèque la Pléiade // La Petite école (La Noue)

Mercredi 9 mars

SPECTACLE “LES PETITS SE RÉVEILLEN” > 10h30 / 15h30

•Ré La Maline // Salle des Paradis

BÉBÉS LECTEURS AVEC LE CHŒUR DE FEMMES IAVNANA > 10h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 12 mars

ATELIER CONFECTION DE MASQUE POUR LE CARNAVAL > 14h

Les Parents d'élèves // Salle des Tamarins

Du 14 au 18 mars

RÉSIDENCE CRÉATION THÉÂTRALE “TOUT OUÏE”

Compagnie La Grande Cabane // La Petite école

Judi 17 mars

SORTIE DE RÉSIDENCE >18h

Mercredi 16 mars

HISTOIRES DE > 10h30

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 19 au 25 mars

RÉSIDENCE “ART DIT” :

19 & 20 mars : Exposition “dis-moi dix mots qui (d')étonnent” - Semaine internationale de la langue française

Du 21 au 25 mars : Visite des scolaires, découverte de cette exposition

Vendredi 25 mars : Soirée “Printemps des poètes, L'éphémère”

Médiathèque // La Petite école (La Noue)

Mois de l'environnement

AVRIL

Vendredi 1^{er} avril

CONCERT DU GROUPE AGREGAT ET D'ANTOINE MALARD > 20h

Médiathèque // Médiathèque

Les 2 & 3 avril

RÉSIDENCE “ART DIT”

La Petite école (La Noue)

Du 5 au 11 avril

EXPOSITION DE PIERRE NADLER

Médiathèque // Salle des Tilleuls

Mercredi 6 avril

BÉBÉS LECTEURS > 10h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 6 au 17 avril

EXPOSITION “LA POMME DE TERRE DANS TOUS SES ÉTATS”,

Mois de l'environnement

Médiathèque // ANCRE Maritime

Samedi 9 avril

CAFÉ PAPOTE > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Les 9 & 10 avril

CHANTS D'OISEAUX

•Ré La Maline

Du 12 au 25 avril

EXPOSITION DE SÉBASTIEN BÉ

Médiathèque // Salle des Tilleuls

Mercredi 13 avril

ACCUEIL AUTEUR-ILLUSTRATEUR BD SIMON HUREAU LIVRE

“L'OASIS”, Mois de l'environnement > JOURNÉE

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

HISTOIRES DE > 10h30

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Vendredi 15 avril

CHASSE AUX ŒUFS AUX ÉCOLES > 12h

La commune // Le petit bois

Les dimanches
10 & 24 avril
ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES



Samedi 16 avril**MARCHÉ ALIMENTATION ET OCÉAN > 14h**

Blutopia // Salle des Paradis

CLUB GEEK (MANGAS ET JEUX VIDÉO) > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Dimanche 17 avril**VIDE GRENIER**

Lacôtochats // Place d'Antioche

Du 21 au 30 avril**EXPO LO**

Médiathèque // ANCRE Maritaise

Mercredi 22 avril**SOIRÉE LUDOPARTY > 18h**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Lundi 25 avril**PROJECTION DOCUMENTAIRE > 15h**

Club des jeunes aînés // Salle des Paradis

Du 26 avril au 2 mai**EXPOSITION DU CDAIR**

Médiathèque // La Petite École

MAI**Dimanche 1^{er} mai****PIQUE-NIQUE**

Comité des Fêtes et d'Animations // Parc Montamer

Du 3 au 23 mai**EXPOSITION DE L'ASSOCIATION IAC**

(Ile, Arts et Culture)

Médiathèque // La Petite École

Mercredi 4 mai**HISTOIRES DE > 10h30**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 7 mai**CONCERT DU GROUPE HARMONY'S****SWING**

Salle des Paradis

CAFÉ PAPOTE > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Dimanche 8 mai**COMMÉMORATION > 11h15**

La commune // Monument aux morts

Mercredi 11 mai**BÉBÉS LECTEURS > 10h**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 14 mai**OPEN ILE DE RÉ**

Les Dés Jantés // Salle des Paradis

Dimanche 15 mai**1^{ÈRE} OLYMPIADES > 10h à 16h30**

La commune // Complexe sportif

Mercredi 18 mai**CLUB JEUNES > 10h30**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 18 au 29 mai**EXPOSITION DE NATHALIE GAUTIER-DESFOSSÉ**

Médiathèque // ANCRE Maritaise

Samedi 21 mai**MARCHÉ AUX FLEURS & AUX PLANTES > 9h à 18h**

La commune // Parc Montamer

CLUB GEEK (MANGAS ET JEUX VIDÉO) > 11h

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 23 au 28 mai**FÊTE DE L'ESTAMPE**

Médiathèque

Du 24 au 30 mai**EXPOSITION DE LAËTITA PRIN**

Médiathèque // La Petite École

Vendredi 27 mai**SOIRÉE LUDOPARTY > 18h**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Dimanche 29 mai**FÊTE DES MÈRES DISTRIBUTION DE FLEURS**

Association des commerçants de La Noue // Place des Tilleuls

Lundi 30 mai**PROJECTION DOCUMENTAIRE > 15h**

Club des jeunes aînés // Salle des Paradis

Du 31 mai au 6 juin**EXPOSITION DE CHRISTELLE CHANABAUD & FILS**

Médiathèque // La Petite École

JUIN**Mercredi 1^{er} juin****HISTOIRES DE > 10h30**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 1^{er} au 12 juin**EXPOSITION DE CHRISTELLE CHANABAUD & FILS**

Médiathèque // ANCRE Maritaise

Du 3 au 13 juin**EXPOSITION DU FESTIVAL DES ARTS ACTUELS**

Médiathèque // Salle des Tilleuls

Samedi 4 juin**RDV AUX JARDINS > matin**

La commune // Promenade

Dimanche 5 juin**PROMENADE GOURMANDE**

Comité des Fêtes et d'Animations // Promenade

Mercredi 8 juin**BÉBÉS LECTEURS > 10h**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 10 au 12 juin**FESTIVAL SWING**

La Rochelle Swing // Salle des Paradis et des Tamarins

Samedi 11 juin**CAFÉ PAPOTE > 11h**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Du 14 au 20 juin**EXPOSITION D'INGRID CHRISTOFFELS**

Médiathèque // Salle des Tilleuls

Mardi 14 juin**CONCOURS FÉDÉRAL VÉTÉRANS**

Association boulistes Maritais // Parc Montamer

Mercredi 15 juin**CLUB JEUNES > 10h30**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Samedi 18 juin**CONCERT "PRÉ-FÊTE DE LA MUSIQUE" > 12h**

Médiathèque // Médiathèque la Pléiade

Mardi 21 juin**FÊTE DE LA MUSIQUE > 19h**

La commune // Place d'Antioche

Du 21 au 27 juin**EXPOSITION DE GABRIELLE HOLLENSSETT ET MARYVONNE LORGERÉ**

Médiathèque // La Petite École

Du 29 juin au 11 juillet**EXPOSITION DE SUZANNE MULL**

Médiathèque // ANCRE Maritaise

Vendredi 24 juin**MARCHÉ DES CRÉATEURS > 16h**

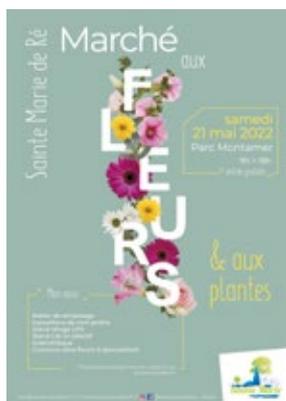
Association des commerçants de La Noue // Place des Tilleuls

Lundi 27 juin**PROJECTION DOCUMENTAIRE > 15h**

Club des jeunes aînés // Salle des Paradis

Du 28 juin au 04 juillet**EXPOSITION DE RODOLPHE CORÉ**

Médiathèque // La Petite École



**Les dimanches
12 & 19 juin
ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES**



La tenue des événements et réunions est soumise aux consignes gouvernementales en vigueur.

L'agenda est susceptible de changement.

Retrouvez-le actualisé sur le site communal saintemariedere.fr/agenda_des_evenements ou les réseaux sociaux Facebook  & Instagram . Ou en vous inscrivant sur [PanneauPocket](#).